



Envoyé en préfecture le 10/08/2022

Reçu en préfecture le 10/08/2022

Affiché le

ID : 056-215600669-20220729-DECCNE202208-AR

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

COMMUNE DE GOURIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

N° : Dec-Cne /2022-8

OBJET : Commune – Location du logement de la piscine sis rue de Cornouaille

Le Maire de la Commune de Gourin,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations du conseil municipal en date du 12 juin 2020 et en date du 28 mars 2022 aux termes desquelles le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE

Article 1 : de louer le logement de la piscine sis rue de Cornouaille à Monsieur Steven SINAY, pour la somme de 360 € / mois charges comprises

Article 2 : Le maire est chargé de la communication de la présente décision au Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Gourin, le 29 juillet 2022

Pour Le Maire
L'Adjointe,
Catherine HENRY

Le Maire,


Hervé LE FLOC'H

Reçu en Préfecture du Morbihan le 10/08/2022

Certifié exécutoire le 10/08/2022

Publié le 10/08/2022

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H



Pour Le Maire
L'Adjointe,
Catherine HENRY

